

## 1.16 Niveau de vie et pauvreté...

Les personnes exerçant un emploi de cadre ou une profession intellectuelle supérieure, en particulier une profession libérale, disposent du **niveau de vie** moyen le plus élevé en 2015 : 37 980 euros par an (3 165 euros par mois), soit près de deux fois celui des ouvriers ou des employés. Le niveau de vie annuel moyen des retraités est de 24 540 euros, soit 2 045 euros mensuels. Même si le montant des retraites est en moyenne plus faible que celui des salaires, des revenus du patrimoine plus élevés, additionnés à des charges familiales plus faibles, leur permettent d'avoir un niveau de vie moyen légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la population.

Au sein de chaque catégorie socioprofessionnelle (CS), les inégalités sont les plus fortes chez les indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise) pour lesquels le **rapport interdécile** (D9/D1) s'élève à 5,5 (contre 3,4 pour l'ensemble) : les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 8 620 euros par an (718 euros par mois) et les 10 % les plus aisés un niveau de vie supérieur à 47 350 euros (3 946 euros par mois). En comparaison, le rapport interdécile est de 3,1 chez les cadres et professions intellectuelles supérieures, les 10 % les moins aisés ayant un niveau de vie inférieur à 19 180 euros (1 598 euros mensuels) et les 10 % les plus aisés un niveau de vie supérieur à 60 070 euros (5 006 euros mensuels). Il est moins important pour les ouvriers (2,6), les employés (2,7) et les professions intermédiaires (2,6).

Les indépendants sont surreprésentés aux extrémités de la distribution des niveaux de vie : 17,2 % d'entre eux disposent d'un niveau de vie inférieur au premier **décile** et 16,9 % se situent au-dessus du dernier décile. Pour 87,8 % des cadres et professions intellectuelles supérieures, le niveau de vie est

supérieur à la médiane avec une forte concentration au-delà du huitième décile : 59,9 % d'entre eux font partie des 20 % des personnes les plus aisées. En revanche, 61,1 % des ouvriers ont un niveau de vie inférieur à la médiane.

Seules 31,6 % des personnes de 15 ans ou plus sans activité professionnelle ont un niveau de vie supérieur à la médiane. Ces personnes sont les plus exposées à la pauvreté, avec 30,2 % de personnes pauvres. Les taux de pauvreté des ouvriers (15,3 %) et des employés (11,9 %) sont plus proches de la moyenne des 15 ans ou plus (12,9 %). À l'opposé, seuls 3,1 % des cadres et des personnes exerçant une profession intellectuelle supérieure sont pauvres.

Les différences de niveau de vie entre catégories socioprofessionnelles s'expliquent pour l'essentiel par les revenus d'activité, même si le système socio-fiscal vient les atténuer. Pour les ménages dont la **personne de référence** est ouvrière ou employée, le revenu disponible se compose pour 10,0 % de **prestations sociales** (allocations familiales, allocations logement, minima sociaux), contre 5,8 % pour l'ensemble des ménages. Ces prestations constituent 34,8 % du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est sans activité professionnelle. Les revenus du patrimoine représentent une part du revenu disponible plus élevée pour les ménages dont la personne de référence est indépendante (24,4 %) et, dans une moindre mesure, pour ceux dont la personne de référence est retraitée (16,6 %, contre 10,2 % pour l'ensemble).

Enfin, les **impôts directs** représentent 24,0 % du revenu disponible des ménages dont la personne de référence est indépendante ou cadre, contre 17,3 % en moyenne pour l'ensemble des ménages. ■

### Définitions

**Niveau de vie, rapport interdécile, décile, personne de référence, prestations sociales, impôts directs** : voir *annexe Glossaire*.

# ... selon la catégorie socioprofessionnelle 1.16

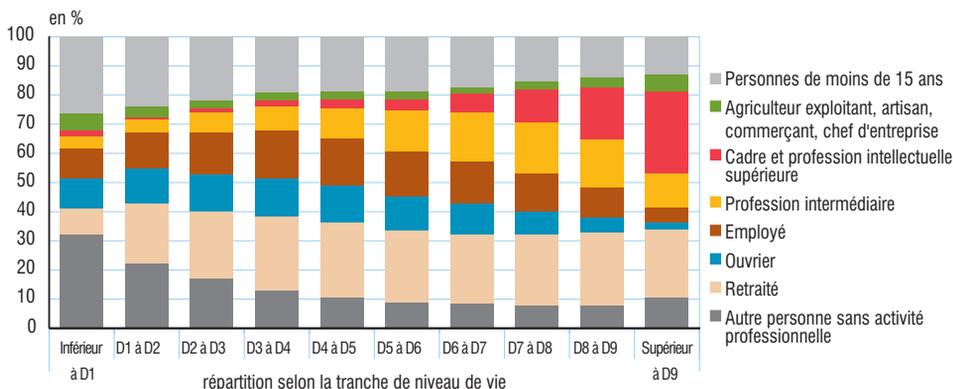
## 1. Caractéristiques de la distribution des niveaux de vie selon la catégorie socioprofessionnelle des personnes en 2015

	Niveau de vie (en euros)				Rapport interdécile			Taux de pauvreté (en %)
	Moyenne	1 <sup>er</sup> décile (D1)	Médiane (D5)	9 <sup>e</sup> décile (D9)	D9/D1	D5/D1	D9/D5	
Agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise	26 770	8 620	20 070	47 350	5,5	2,3	2,4	22,0
Cadre et profession intellectuelle supérieure	37 980	19 180	32 780	60 070	3,1	1,7	1,8	3,1
Profession intermédiaire	26 010	14 850	23 930	38 230	2,6	1,6	1,6	5,3
Employé	20 790	11 520	19 460	31 070	2,7	1,7	1,6	11,9
Ouvrier	19 220	10 740	18 440	28 020	2,6	1,7	1,5	15,3
Retraité	24 540	12 920	21 080	38 080	2,9	1,6	1,8	7,3
Autre personne sans activité professionnelle	19 740	8 460	15 640	33 440	4,0	1,8	2,1	30,2
<b>Ensemble</b>	<b>24 040</b>	<b>11 200</b>	<b>20 730</b>	<b>38 390</b>	<b>3,4</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>12,9</b>

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

## 2. Composition des tranches de niveau de vie par catégorie socioprofessionnelle en 2015

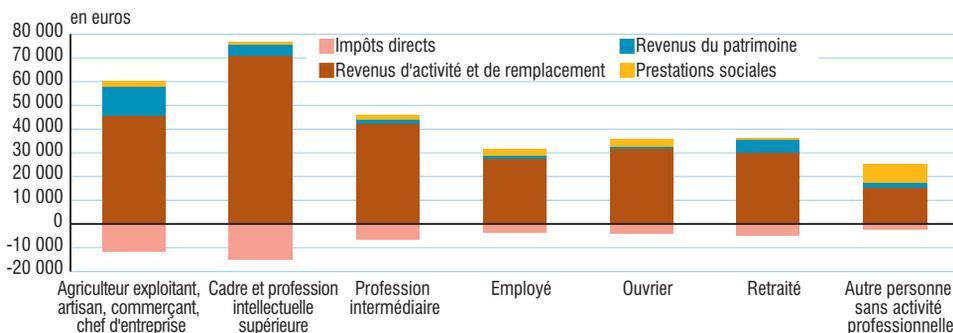


Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : 12,0 % des personnes qui ont un niveau de vie compris entre le premier et le deuxième décile sont des ouvriers, 20,3 % sont des retraités.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

## 3. Composition du revenu disponible du ménage selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2015



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ou plus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.